

# Difficultés financières : le malaise communautaire

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Jeudi soir s'est tenu un conseil communautaire durant lequel ont été révélées les difficultés financières de la CCTA. De nombreux délégués sont montés au créneau. Une menace de mise sous tutelle pèse... Explications.

De nombreux élus attendaient avec impatience les questions diverses, le tout dernier point à l'ordre du jour du conseil communautaire des Terres d'Aurignac, afin qu'ils puissent enclencher un feu roulant d'interrogations, d'inquiétudes et surtout de reproches au président Jean-Luc Guilhot.

Après bon nombre de délibérations adoptées (baisse de la taxe d'aménagement), ou ajournées (instauration d'une taxe sur la cession à titre onéreux des terrains rendus constructibles), d'informations délivrées (programmation des fêtes de villages écoresponsables, agenda d'accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite), l'ambiance de la salle se tendait à l'évocation de la journée d'information aux élus sur le thème de la commune nouvelle qui doit se tenir ce 5 décembre (lire encadré). Mais le gros débat, celui qui a mis le feu aux poudres et sidéra la majorité des nouveaux élus, fut la situation périlleuse des finances de la CCTA.

Alors que les prêts n'ont pas encore été accordés (Caisse des Dépôts et Crédit Agricole), il faut terminer le musée pour lequel

il reste environ 100 000 € non payés aux entreprises (réserves sur travaux non finalisés ou non conformes), et des travaux supplémentaires à entreprendre (200 000 €), puis poursuivre la construction de la maison médicale dont le gros œuvre est déjà bien avancé, enfin respecter les engagements de voirie pris auprès de l'enseigne Carrefour et construire un tourné-à-gauche pour l'accès au magasin. Le Crédit Agricole a demandé qu'un audit des finances soit fait avant un accord ou une consolidation de prêt.

Aujourd'hui, même si la CCTA a provisionné pour les trois prochains mois les salaires et primes des employés, elle se trouve dans l'incapacité de rembourser l'échéance d'un prêt-relais octroyé par la banque. Jacques Ferat, vice-président en charge des finances depuis mai 2014, a repris l'ensemble des comptes et prévoit des mesures drastiques d'économie où chaque ligne comptable, chaque facture devra être approuvée par lui-même.

Sans vouloir entrer dans le détail des chiffres, il annonce : « Nous allons entrer dans une



Des travaux non terminés de 100 000 € à payer pour le musée forum (1). Une enveloppe voirie pour le Carrefour Market en construction, non engagée (2). Un chantier de 1,4 million d'euros pour la maison médicale. (3)

période de serrage de vis draconienne avant, au pire, d'être mis sous tutelle ! Les organismes financiers demandent un budget prévisionnel jusqu'en 2019 et une analyse financière de 2011 à 2013».

### « Une chambre à air qui fuit de partout »

Un élu a eu cette phrase terrible : « Nous avons avancé dangereusement sur de gros projets à partir de tableaux en théorie équilibrés financièrement, tant du point de vue prêts et subventions que dépenses. Aujourd'hui les emprunts remboursent les emprunts et intérêts précédents, les subventions versées par l'État, la Région, le Département et autres servent à réparer une chambre à air qui fuit de partout, et donc les détourner de leur vo-

cation première ».

Le président J.L. Guilhot a tenu à préciser : « Cette situation, aussi grave soit-elle, résulte de décisions prises collégialement. Un exemple : la non-répercussion du périscolaire dans les taxes directes, ce qui affecte les finances de la CCTA de plus de 100 000 € par mois ».

Un conseil communautaire extraordinaire devrait se tenir dans les quinze prochains jours afin de faire un point comptable, ligne par ligne.

Dossier Philippe Jouret et Sabrina Rezk

## GUILHOT, TRÉSORIER NATIONAL DE L'ACDF

Depuis octobre 2014, Jean-Luc Guilhot, le président de la communauté de communes des Terres d'Aurignac, a été élu trésorier national de l'Association des communautés de France. « J'étais déjà depuis trois ans dans le conseil d'administration », précise-t-il.

des services apportés ».

Ce 5 décembre est prévue une journée d'information sur les communes nouvelles - autrement dit, la possibilité de regrouper plusieurs communes en une même entité.

## LES REACTIONS

### J.-L. Guilhot : « Étaler le remboursement du prêt-relais »

J.L. Guilhot, comment expliquez-vous ces importantes difficultés financières ?

La CCTA a engagé de gros projets ces dernières années, notamment le musée-forum de la préhistoire, auquel s'ajoutent plusieurs autres projets (maison médicale, Carrefour Market, ndr), mais aussi un transfert de compétences comme le périscolaire et les modifications des rythmes scolaires. Pour le musée de la préhistoire, les entreprises sont payées, sauf celles qui n'ont pas fini les travaux. Nous devrions percevoir encore 600 000 € de subvention qui seront versés quand les travaux seront finis. Nous avions souscrit un prêt à court terme (sur deux ans auprès du Crédit Agricole) d'un million d'euros, mais le problème c'est que les travaux ont duré quatre ans, donc il y a un décalage. Et si vous cumulez l'ensemble... On n'est effectivement pas en mesure de rembourser ce prêt tout de suite.

Pour la maison médicale, un projet très important quand on sait que nos trois médecins ont plus de 65 ans, les travaux en sont au tout début. C'est un projet de 1,4 million d'euros avec une des subventions à hauteur de 80 %. Mais il y a eu aussi des décalages avec les premiers financements, mais là ça se règle.

Vous semblez serein, pourtant il y a une menace de mise sous tutelle ?

La mise sous tutelle, c'est quand on n'est plus en capacité de rembourser. Nous avons fait une simulation budgétaire et d'après nos résultats, un remboursement en trois ans est jouable. N'oublions pas qu'une subvention de 600 000 € est en attente pour des travaux non terminés.

Quelles solutions envisagez-vous pour redresser la situation financière de la communauté ?

Nous avons demandé un audit, le Crédit Agricole en a demandé un également pour être rassuré sur notre capacité de remboursement. Nous demandons un étalement du remboursement du prêt relais et on fera un choix de réduire nos dépenses globales de fonctionnement. On aura certes un budget plus contraint, mais nous ne toucherons pas à la masse salariale.

Recueilli par SR

### P. Boube : « Dans le rouge depuis bien trop longtemps »

Candidat à la présidence du conseil communautaire en mars dernier, Patrick Boube, délégué communautaire et maire de Boussan, réagit à ce conseil communautaire houleux.

« Je ne vote plus le budget depuis trois ans, mais j'avais attiré l'attention début 2014 de mes collègues délégués communautaires, à partir d'indicateurs financiers, que cette communauté est dans le rouge depuis bien longtemps.

Le travers de cette gestion c'est que depuis 2007, on recourt de manière systématique aux emprunts pour rembourser des emprunts, on va dans le mur, on n'a plus de trésorerie. En 2008, il y a eu déjà un audit des finances préparé par l'agence technique départementale et les difficultés avaient été pointées, mais

pourtant aujourd'hui on en est là : une incapacité à faire face à ce prêt relais. Beaucoup de choses s'imbriquent, le projet de la réalisation de la maison médicale en cours de travaux et pourtant aucun prêt n'a été signé à ce jour. Oui, je suis inquiet et en colère car cet audit va préconiser d'empêcher les investissements, d'augmenter très fortement la fiscalité, ça va nous conduire à réduire de façon conséquente les frais de fonctionnement. Une situation comme celle-là, ça ne vient pas du jour au lendemain. Il n'y a pas eu d'imprévu qui justifie cette situation, c'est une gestion qui dérive depuis fort longtemps. M. Guilhot c'est un visionnaire, un précurseur, je le lui accorde, mais il n'est pas un gestionnaire ».

Recueilli par SR

## Commune nouvelle : un projet controversé

Un grand nombre d'élus déplorait les interventions du président et du vice-président Jean-Michel Loségo à l'Association des maires de France, en juillet dernier à Paris, sur le thème des communes nouvelles sans en avoir été averti. Les délégués expriment avoir été floués dans leurs responsabilités et clament haut et fort que malgré les incitations financières de l'État afin d'avancer vite (2016), les interventions publiques des instances représentatives de la CCTA auraient dû être débattues préalablement devant le conseil. « Vite ne veut pas dire précipitation sans concertation » dira un maire. P. Boube, conseiller gé-



Le conseil communautaire s'est terminé vers minuit trente.

néral, ajoutera « qu'une telle décision ne peut se prendre que dans l'amé-

lioration certaine de la vie de nos concitoyens, des finances publiques et